

12.12.2017

### DES BANCS PUBLICS POUR LES AÎNES

Vu la corrélation entre les maladies dégénératives et la perte de la mobilité de nos aînés

Vu la restriction d'autonomie pédestre des personnes à mobilité réduite

Vu la perte de lien social des personnes âgées

Vu la présence d'entreprise suisses fabriquant des bancs

Sur proposition du groupe des Verts

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

#### d e m a n d e

#### AU CONSEIL ADMINISTRATIF

- 1) D'étudier la possibilité de raccourcir les itinéraires piétons par la pose de bancs publics sur les axes reliant les centres urbains de notre ville et les lieux d'habitation
- 2) De présenter un plan communal de pose de bancs
- 3) De chiffrer la nécessité de cet investissement

\* \* \*

## Exposé des motifs

Les recherches récentes sur le cerveau mettent en évidence qu'il existe une corrélation très nette entre la sédentarisation et les maladies dégénératives.

En effet, pratiquer une activité physique comme la marche, réduit considérablement les risques de développements de la maladie d'Alzheimer.

Toutefois, à partir d'un certain âge, les distances deviennent plus longues à parcourir, réduisant ainsi l'autonomie des personnes du 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> âge. C'est pourquoi il est fort utile de pouvoir disposer d'un arrêt intermédiaire comme un banc afin de pouvoir se reposer à mi-parcours.

De plus un banc tend à renforcer l'autre aspect de la lutte contre les maladies dégénératives. À savoir, renforcer le lien social par les rencontres qu'il peut susciter, et ce de manière intergénérationnelle.

Le but de cette motion vise à installer des bancs publics sur les itinéraires reliant les centres urbains de notre ville comme les commerces, la poste, les services publics et autres lieux de rencontres comme les parcs, les cafés et les restaurants avec les lieux de résidence de tout un chacun.

Elle demande de compléter le plan piéton avec une étude particulière pour les personnes à mobilité réduite (PMR) en y incluant les besoins des doyens de notre communauté.

Pour le groupe des Verts  
Sylvain Haldi

Ligue Suisse pour le cerveau :  
<http://www.hirnliga.ch/index.php?id=23&L=1>

Onex, le 27 novembre 2017  
SH/sn

**12.12.2017**

**DES BANCS PUBLICS POUR LES AÎNES**

Vu la corrélation entre les maladies dégénératives et la perte de la mobilité de nos aînés

Vu la restriction d'autonomie pédestre des personnes à mobilité réduite

Vu la perte de lien social des personnes âgées

Vu la présence d'entreprise suisses fabriquant des bancs

Sur proposition du groupe des Verts

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**d e m a n d e**

à l'unanimité des présents (26)

**AU CONSEIL ADMINISTRATIF**

- 1) D'étudier la possibilité de raccourcir les itinéraires piétons par la pose de bancs publics sur les axes reliant les centres urbains de notre ville et les lieux d'habitation
- 2) De présenter un plan communal de pose de bancs
- 3) De chiffrer la nécessité de cet investissement
- 4) D'étudier l'opportunité de souscrire au programme de l'Organisation mondiale de la santé "Ville amie des aînés"

\* \* \*